

HONORER LA VÉRITÉ, FAIRE AVANCER LA RÉCONCILIATION

Une boîte à outils de l'AFAC pour l'apprentissage,
la réflexion et l'action

Septembre 2026



Native Women's
Association of Canada

L'Association des
femmes autochtones
du Canada

Ensemble pour la vérité et la réconciliation



La Journée nationale de la vérité et de la réconciliation est l'occasion de rendre hommage aux survivants, de se souvenir de ceux qui ne sont pas revenus et de s'engager à bâtir un avenir plus juste et plus inclusif. Cette trousse offre des ressources, des réflexions et des conseils pour favoriser un apprentissage, une réflexion et des actions significatifs au sein de vos communautés, de vos milieux de travail et de vos organisations.

Dans cette trousse

- | | | |
|---|---|---------|
| 1 | Introduction | Page 3 |
| | Objectif et mode d'emploi de cette trousse d'outils. | |
| 2 | La vérité | Page 5 |
| | L'histoire, les faits et la compréhension de la réconciliation. | |
| 3 | Écouter et apprendre | Page 7 |
| | Témoignages de survivants et points de vue autochtones | |
| 4 | Réflexion | Page 11 |
| | Questions pour l'apprentissage, la discussion et l'introspection. | |
| 5 | La réconciliation en action | Page 16 |
| | Des mesures concrètes pour une action et un changement significatifs. | |
| 6 | Poursuivre le travail | Page 21 |
| | Maintenir la réconciliation bien au-delà du 30 septembre. | |
| 7 | De l'engagement à la responsabilisation | Page 22 |
| | Suivre les progrès et favoriser la responsabilisation. | |
| 8 | La réconciliation se poursuit | Page 22 |
| | Faire progresser l'apprentissage, les relations et l'action. | |

La Journée nationale de la vérité et de la réconciliation est l'occasion de rendre hommage aux survivants des pensionnats des Premières Nations, des Inuits et des Métis, à leurs familles et à leurs communautés, ainsi qu'à ceux qui ne sont jamais rentrés chez eux. C'est l'occasion d'écouter, d'apprendre, de se souvenir et de réfléchir à l'histoire et aux répercussions persistantes des pensionnats, ainsi qu'aux expériences vécues par les peuples autochtones au Canada.

La vérité et la réconciliation ne se limitent pas au simple souvenir du passé. La réconciliation commence par un engagement envers la vérité, la responsabilisation et une compréhension commune des répercussions persistantes du colonialisme. L'apprentissage offre l'occasion de mieux comprendre les histoires, les cultures, les expériences et les points de vue des peuples autochtones, tandis que la réflexion nous invite à examiner le rôle que chacun d'entre nous a à jouer pour établir des relations respectueuses, soutenir un changement significatif et faire progresser la réconciliation.

Cette trousse a pour but de favoriser l'apprentissage, la réflexion et un engagement significatif envers la vérité et la réconciliation. Elle rassemble des renseignements et des activités pouvant être explorés individuellement, avec des collègues ou au sein de la communauté au sens large. Que vous entamiez votre parcours d'apprentissage ou que vous poursuiviez un travail déjà en cours, cette trousse est conçue pour favoriser des conversations constructives, approfondir la compréhension et inspirer l'action.

La réconciliation est un processus continu. Elle ne peut s'accomplir en une seule journée, et l'apprentissage sur les pensionnats, l'histoire des Autochtones et leurs réalités contemporaines ne devrait pas se limiter au 30 septembre. La Journée nationale de la vérité et de la réconciliation offre une occasion importante de faire une pause et de réfléchir, tout en nous rappelant que le travail de réconciliation se poursuit tout au long de l'année.

Comment utiliser cette trousse d'outils

Il n'y a pas une seule façon d'utiliser cette trousse d'outils. Vous pouvez choisir de la parcourir par vous-même, de l'explorer avec des collègues ou de vous en servir pour favoriser l'apprentissage et les échanges au sein de votre communauté.

Prenez le temps nécessaire pour réfléchir à ce que vous apprenez. Certains sujets peuvent s'avérer difficiles ou complexes, et un apprentissage enrichissant peut nous obliger à accepter un certain malaise, à poser des questions et à envisager des points de vue différents des nôtres.

Nous vous encourageons à consulter à nouveau cette trousse d'outils après le 30 septembre et à l'utiliser comme point de départ pour poursuivre votre apprentissage, votre réflexion et vos actions. La réconciliation est une responsabilité partagée, et chaque pas vers une meilleure compréhension, un plus grand respect et de meilleures relations peut contribuer à ce travail continu.

« On ne peut jamais “oublier” ce qui a été révélé. Ce sont les lois canadiennes qui ont donné naissance aux pensionnats indiens. Il incombe à tous, y compris aux nouveaux arrivants, d’agir face aux conséquences de ces événements, que l’on comprend mieux aujourd’hui. »

~ Dr. Marie Wilson



La vérité

La compréhension de la vérité est un élément essentiel de la réconciliation. Au Canada, cela implique de se renseigner sur l'histoire et les répercussions durables du colonialisme, notamment le système des pensionnats indiens et les expériences vécues par les enfants des Premières Nations, des Inuits et des Métis, ainsi que par les survivants, leurs familles et leurs communautés. La Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR), créée en 2008 Dans le cadre de l'Entente de règlement relative aux pensionnats indiens, la Commission de vérité et réconciliation a passé près de sept ans à recueillir les témoignages de milliers de survivants, de membres de leur famille et d'autres personnes touchées par le système des pensionnats. Grâce à ce processus, la Commission a documenté ces expériences, sensibilisé le public à leurs répercussions durables et cerné les mesures nécessaires pour faire avancer la réconciliation. Dans son rapport final, la Commission de la vérité et de la réconciliation a formulé 94 appels à l'action visant à faire face aux séquelles des pensionnats indiens et à faire progresser la réconciliation partout au Canada.

Depuis que la Commission de la vérité et de la réconciliation (CVR) a publié ses appels à l'action, des mesures importantes ont été prises en faveur de la réconciliation, mais des lacunes et des défis de taille subsistent. Bien que les gouvernements, les institutions et les collectivités aient pris des mesures dans des domaines tels que l'éducation, la revitalisation linguistique, la réforme de la protection de l'enfance et la commémoration, bon nombre des 94 appels à l'action ne sont encore que partiellement mis en œuvre ou n'ont pas été respectés. Dix ans après la publication du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation (CVR), les organisations autochtones et d'autres observateurs continuent de souligner qu'il reste encore beaucoup à faire pour mettre en œuvre les changements systémiques envisagés dans les « appels à l'action », ce qui met en évidence l'importance d'une responsabilisation continue et d'un engagement à long terme.

Pour aller de l'avant, il ne suffit pas de la sensibilisation ou de gestes symboliques; cela exige une action soutenue, la responsabilisation, l'établissement de liens et des changements concrets. Parallèlement, la désinformation et le négationnisme concernant les pensionnats indiens continuent de saper les efforts visant à comprendre la vérité et à aller de l'avant. Le négationnisme peut prendre plusieurs formes, notamment la minimisation des preuves historiques ou le rejet de l'expérience et des témoignages des survivants. De tels récits peuvent causer un préjudice supplémentaire aux survivants, à leurs familles et à leurs communautés, nuire à la compréhension du public et créer des obstacles à une réconciliation véritable. Lutter contre le négationnisme, c'est écouter et mettre en avant la voix des survivants, s'appuyer sur des preuves crédibles et des documents historiques, contester les

affirmations fausses ou trompeuses, et favoriser un dialogue éclairé et respectueux. Ainsi, la lutte contre la désinformation ne peut être dissociée de la réconciliation; elle constitue un élément essentiel de la défense de la vérité et du soutien à des mesures concrètes.

Cette section constitue un point de départ pour explorer ce que nous savons de l'histoire des pensionnats indiens, des travaux de la Commission de vérité et réconciliation (CVR), des appels à l'action et du cheminement continu vers la réconciliation. Comprendre la vérité n'est pas une fin en soi, mais une responsabilité permanente qui peut nous aider à mieux écouter, apprendre et agir.

Poursuivre son apprentissage

Ces ressources offrent différentes perspectives sur l'histoire des pensionnats, les travaux de la Commission de la vérité et de la réconciliation, les appels à l'action et le cheminement continu du Canada vers la réconciliation. Ensemble, elles permettent de tirer des leçons des travaux de la Commission, de comprendre les efforts et les engagements du gouvernement, et de se pencher sur les points de vue des Autochtones concernant les progrès accomplis, la responsabilisation et le travail qui reste à faire.

Centre national pour la vérité et la réconciliation

Un point de départ pour explorer les archives des pensionnats, les témoignages des survivants, ainsi que du matériel pédagogique et des ressources pour l'apprentissage continu.

Honorer la vérité, réconcilier l'avenir: Sommaire du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada

Un aperçu accessible des conclusions de la Commission de la vérité et de la réconciliation, ainsi que de l'histoire et de l'héritage des pensionnats indiens.

A Knock on the Door, Phil Fontaine (attaquant), Commission de la vérité et de la réconciliation du Canada (auteur), Aimée Craft (postface)

***Contenu payant**

Une introduction concise et accessible à l'histoire des pensionnats indiens et à leur héritage, qui perdure encore aujourd'hui, s'appuyant sur les travaux de la Commission de vérité et réconciliation.

**Commission de vérité et
réconciliation du Canada : Appels
à l'action**

Les 94 appels à l'action offrent un cadre permettant de comprendre les changements nécessaires pour faire face aux séquelles des pensionnats indiens et faire progresser la réconciliation.

**Dix ans de réconciliation et la voie
à suivre, Relations Couronne-
Autochtones et Affaires du Nord
Canada**

Une réflexion sur les progrès accomplis en matière de réconciliation au cours de la dernière décennie, depuis la publication des « appels à l'action » de la Commission de la vérité et de la réconciliation (CVR), ainsi que sur les défis à relever et le travail qui reste à accomplir.

**Progress on Realizing the Truth
and Reconciliation Commission's
Calls to Action (September 2025),
Assemblée des Premières Nations**

Une évaluation menée par des Autochtones sur les progrès réalisés par le Canada dans la mise en œuvre des 94 appels à l'action de la Commission de la vérité et de la réconciliation. Elle offre un regard critique sur le rythme et la nature de la réconciliation au Canada.

Écoutez et apprenez

Se renseigner sur les pensionnats indiens ne se limite pas à apprendre des faits et des dates. Cela signifie faire de la place pour écouter les témoignages et les expériences des survivants, de leurs familles et de leurs communautés, et reconnaître la force, la résilience et le savoir qui ont été préservés malgré les préjudices causés par le système des pensionnats indiens.

Les récits présentés dans cette section offrent l'occasion d'entendre directement les voix des Autochtones et de mieux comprendre les expériences vécues qui se cachent derrière l'histoire. La lecture, le visionnement et l'écoute de ces récits peuvent remettre en question nos idées préconçues, approfondir notre compréhension et nous aider à reconnaître l'impact humain des politiques et des institutions qui sont parfois réduites à des statistiques ou à des résumés historiques.

Prenez le temps d'aborder ces récits avec réflexion et respect. Certains peuvent être difficiles à entendre, mais l'écoute est un élément essentiel pour découvrir la vérité. Les témoignages des survivants sont des expériences vécues qui ont été partagées avec courage et confiance. Il convient de les aborder avec humilité, empathie et respect, en reconnaissant les répercussions durables que ces expériences ont eues sur les personnes, les familles et les collectivités. En donnant la parole à ces personnes, nous pouvons aller au-delà de la simple connaissance des faits pour comprendre pourquoi cela revêt une importance aujourd'hui, et comment cette compréhension peut éclairer le travail de réconciliation en cours.

	Type	Description
Centre national pour la vérité et la réconciliation : Témoignages et archives des survivants	Histoires et témoignages de survivants	Le NCTR conserve la plus grande collection existante de témoignages de survivants des pensionnats indiens et donne accès à des récits oraux ainsi qu'à d'autres documents d'archives.
Histoires de personnes survivantes, Musée Canadien De L'Histoire	Vidéo	Des témoignages de première main de survivants des pensionnats indiens, qui partagent leurs expériences personnelles, leurs souvenirs et leurs réflexions sur le temps qu'ils ont passé dans ces établissements.
L'expérience des pensionnats, Facing History & Ourselves Canada	Manuel scolaire	Lisez les témoignages de première main de Survivants et Survivantes des pensionnats autochtones, qui racontent leurs expériences souvent douloureuses et les répercussions profondes et durables qu'elles ont eues sur leur vie.

Nous N'étions Que Des Enfants, Tim Wolochatiuk	Documentaire	Lisez les témoignages de première main de Survivants et Survivantes des pensionnats autochtones, qui racontent leurs expériences souvent douloureuses et les répercussions profondes et durables qu'elles ont eues sur leur vie.
Le Chemin De La Guérison, Alanis Obomsawin	Documentaire	Ce film présente le Centre de ressources éducatives Helen Betty Osborne Ininiw, situé à Norway House, au Manitoba, où les élèves cris reçoivent un enseignement sur leur propre histoire et leur culture, en complément de leur programme scolaire habituel.
La blessure qui dormait à poings fermés : l'héritage des pensionnats autochtones au Québec, Marie-Pierre Bousquet et Karl S. Hele	Livre	Entre les années 1880 et les années 1990, plus de 150 000 enfants autochtones du Canada ont fréquenté des pensionnats, dont environ 13 000 au Québec. Cet ouvrage explore l'expérience particulière du Québec, en se penchant sur les écoles qu'ils ont fréquentées, les personnes qui ont façonné leur éducation, les adultes qu'ils sont devenus et l'héritage durable du système des pensionnats.

« Nous savons désormais, grâce aux nombreux témoignages de survivants, qu'en misant sur les forces de notre peuple, c'est dans la famille que réside le pouvoir. La réconciliation passera par des mesures concrètes visant ces priorités. »

~ Chief Wilton Littlechild



Réflexion

Se renseigner sur les pensionnats indiens et sur les expériences vécues par les survivants peut faire remonter à la surface des émotions difficiles, susciter des questions et ouvrir de nouvelles perspectives. La réflexion nous offre l'occasion de faire une pause, d'examiner ce que nous avons appris et de réfléchir à la manière dont cela s'articule avec notre propre compréhension, nos relations et nos responsabilités. La réconciliation exige de chacun d'entre nous d'aller au-delà de la simple connaissance de l'histoire. Elle nous invite à examiner comment le colonialisme et l'héritage des pensionnats continuent d'influencer la vie des Premières Nations, des Inuits et des Métis aujourd'hui, et à réfléchir au rôle que nous pouvons jouer pour établir des relations respectueuses et favoriser un changement significatif.

Il n'existe pas de méthode unique pour mener une réflexion, et il n'y a pas de réponses simples. Les questions et les activités proposées dans cette section visent à créer un espace propice à la réflexion approfondie, à la discussion et à l'apprentissage continu. Vous pouvez choisir de réfléchir seul, de discuter des questions avec d'autres personnes ou d'y revenir au fil du temps, à mesure que votre compréhension évolue.

Posez-vous les questions suivantes au fur et à mesure que vous parcourez cette trousse d'outils :

- Qu'ai-je appris qui a remis en question ou élargi ma compréhension?
- Quelles voix et quelles expériences ai-je entendues, et quels points de vue pourraient encore manquer?
- Comment l'histoire et l'héritage des pensionnats indiens continuent-ils d'influencer les peuples et les communautés autochtones aujourd'hui?
- Quelles hypothèses ou croyances ai-je dû remettre en question?
- De quelle manière les systèmes, les politiques ou les pratiques coloniales pourraient-ils encore se refléter dans mon milieu de travail, mon organisation ou ma collectivité, et quel rôle puis-je jouer pour favoriser le changement?
- Quels obstacles les peuples autochtones pourraient-ils rencontrer au sein des systèmes ou des institutions dont je fais partie?
- Que signifie pour moi la réconciliation, et quelles responsabilités cela pourrait-il impliquer?
- Quelle est la chose que je peux faire pour continuer à m'informer ou pour contribuer à la réconciliation?
- Au-delà de l'apprentissage et de la réflexion, quelles mesures puis-je prendre pour soutenir la réconciliation dans ma vie personnelle?
- Comment puis-je réagir lorsque je suis confronté à de la désinformation, à des stéréotypes ou au négationnisme concernant les pensionnats indiens?

Il se peut qu'il n'y ait pas de réponse immédiate à toutes les questions. L'objectif n'est pas de mener cette réflexion à son terme, mais d'amorcer un processus de réflexion, d'apprentissage et d'action qui se poursuivra au-delà de cette trousse d'outils et du 30 septembre.

Entamer des discussions sur la réconciliation

La réconciliation n'est pas seulement un sujet d'apprentissage, mais aussi une démarche à laquelle nous participons à travers nos relations, nos choix et nos actions. Les suggestions suivantes peuvent aider les personnes et les groupes à créer des espaces respectueux propices à une conversation franche sur ce que signifie la réconciliation et sur ce à quoi elle peut ressembler dans la pratique.

Avant de commencer, pensez à vous mettre d'accord sur les règles de base suivantes :

- **Écoutez pour comprendre, pas pour débattre.** Abordez la conversation avec curiosité et en étant prêt à entendre des points de vue qui peuvent différer des vôtres.
- **Faites de la place à des points de vue et à des expériences différents.** Il faut reconnaître que chacun peut avoir une conception différente de la réconciliation, en fonction de son histoire, de ses relations et de ses expériences. Bien qu'un dialogue respectueux soit important, la réconciliation doit reposer sur la vérité. Laisser place à la diversité des points de vue ne signifie pas accepter la désinformation, le racisme ou le déni de l'existence des pensionnats indiens. Lorsque ces situations se présentent, réagissez avec empathie, en vous appuyant sur des faits et en vous engageant à respecter la vérité des expériences vécues par les survivants.
- **Ne demandez pas aux participants autochtones de faire la sensibilisation auprès des autres.** Chacun est responsable de son propre apprentissage. On ne doit pas attendre des participants autochtones qu'ils éduquent les autres, qu'ils parlent au nom de tous les peuples autochtones, qu'ils partagent leurs connaissances culturelles ou qu'ils dévoilent leurs expériences personnelles. Leurs contributions doivent être accueillies favorablement, mais ne doivent jamais être exigées, et chacun doit se sentir libre de participer de la manière qui lui convient le mieux. Offrir un espace de choix et respecter les limites personnelles sont des aspects importants d'un engagement respectueux et de la sécurité culturelle.

- **Soyez prêt à accepter un certain malaise.** Les discussions sur le colonialisme, les pensionnats, le racisme et la réconciliation peuvent faire remonter des émotions difficiles. Ce malaise peut faire partie d'un apprentissage enrichissant.
- **Reconnaissez que la réconciliation exige des gestes concrets, et pas seulement des discussions.** Utilisez la discussion comme point de départ pour réfléchir à ce que vous pourriez faire différemment.
- **Respectez la confidentialité.** Lorsque des expériences ou des histoires personnelles sont partagées, ne les répétez pas à l'extérieur de la conversation sans autorisation.

Questions à se poser

Choisissez quelques questions plutôt que d'essayer d'y répondre toutes. Prévoyez du temps pour la réflexion et le suivi.

- Que signifie pour vous la réconciliation? Quelles expériences ou quels apprentissages ont façonné votre compréhension de ce concept?
- Quelle est la différence entre s'informer sur la réconciliation et participer à la réconciliation?
- Quelles sont les responsabilités des organisations dans la promotion de la réconciliation? À quoi pourraient ressembler ces responsabilités dans la pratique?
- À quoi pourrait ressembler la réconciliation au sein de notre propre communauté? Quelles relations, quels systèmes ou quelles pratiques pourraient être renforcés ou modifiés?
- Quelles hypothèses ou perspectives devrions-nous peut-être remettre en question? Que faudrait-il pour aborder la réconciliation avec davantage d'humilité?
- Quelle est la chose que nous pouvons nous engager à faire différemment? Quelle est la prochaine étape réaliste que nous pouvons franchir, individuellement ou ensemble?

Conclure la conversation

Terminez en revenant à l'action. Invitez les participants à citer une idée qu'ils retiennent de cette séance et une mesure qu'ils sont prêts à prendre. Rappelez au groupe que la réconciliation est un processus continu et que pour réaliser des progrès significatifs, il faut continuer d'apprendre, de tisser des liens et d'agir.



« Le chemin que nous parcourons est tout aussi important que la destination que nous visons. Il n'y a pas de raccourcis. En matière de vérité et de réconciliation, nous sommes obligés d'aller jusqu'au bout. »

~ L'honorable Murray Sinclair



La réconciliation en action

La réconciliation est une responsabilité permanente; ce n'est pas quelque chose qui se fait en une seule journée ni qui repose uniquement sur l'apprentissage. Le 30 septembre peut être l'occasion de faire une pause, d'écouter et de réfléchir, mais une réconciliation significative se poursuit tout au long de l'année.

L'apprentissage et la réflexion constituent des points de départ importants, mais la réconciliation exige également des gestes concrets. Il peut s'agir notamment de lutter contre la désinformation, d'établir des relations respectueuses, d'appuyer le leadership et les initiatives autochtones, de militer en faveur du changement et d'examiner l'incidence des systèmes, des politiques et des pratiques sur les peuples autochtones. Bien que les gestes que chacun peut poser varient d'une personne à l'autre, tout le monde peut contribuer à la réconciliation dans sa vie personnelle, professionnelle et communautaire.

Continuer à apprendre

Faites de l'apprentissage un processus continu. Cherchez à découvrir les voix, les savoirs, les histoires et les points de vue des Autochtones plutôt que de vous contenter d'une vue d'ensemble générale de la réconciliation. Pensez à :

- Lire des livres, des articles et des ressources rédigés par des Autochtones.
- Se renseigner sur les traités et les ententes liés à l'endroit où vous vivez et travaillez.
- Se renseigner sur les communautés autochtones de votre région.
- Suivre les organismes et les initiatives dirigés par des Autochtones.
- Réfléchir aux territoires autochtones où vous vivez et travaillez, et examiner quelles responsabilités, relations et actions devraient accompagner les reconnaissances territoriales.
- Rechercher des occasions d'apprendre directement auprès des détenteurs de savoirs autochtones, des éducateurs et des organismes communautaires, le cas échéant.
- Revenir sur ce que vous avez appris et examiner comment cela pourrait éclairer vos décisions et vos actions au fil du temps.

L'apprentissage prend tout son sens lorsqu'il guide nos actions. À mesure que vos connaissances s'enrichissent, réfléchissez à la manière dont elles peuvent influencer vos relations, vos décisions et votre contribution à la réconciliation dans votre vie personnelle, professionnelle et communautaire. Par exemple, vous pourriez intégrer les perspectives autochtones dans les projets ou les programmes que vous soutenez, partager des ressources fiables avec vos collègues ou réfléchir à l'impact que votre travail peut avoir sur les communautés autochtones.

Se renseigner sur les traités, les territoires traditionnels et les reconnaissances territoriales peut également être l'occasion d'aller au-delà de la simple reconnaissance. Réfléchissez aux responsabilités, aux relations et aux actions qui devraient découler de la reconnaissance du territoire autochtone sur lequel vous vivez et travaillez.

Remettez vos hypothèses en question

Réfléchissez à ce que vous avez appris – ou non – sur les peuples autochtones et leur histoire, et à la manière dont ces expériences ont pu influencer vos idées préconçues. Posez-vous les questions suivantes :

- Quelles sont mes idées préconçues au sujet des peuples autochtones, des communautés autochtones ou de la réconciliation? D'où proviennent ces idées préconçues?
- Quels points de vue ou quelles expériences ont manqué à ma compréhension?
- Est-ce que j'aborde la réconciliation avec curiosité et humilité?

Cette réflexion ne vise pas à parvenir à une compréhension parfaite. Elle vise plutôt à développer la volonté de reconnaître les lacunes dans nos connaissances et de continuer à apprendre.

Collaborez avec les autres et votre communauté

La réconciliation n'est pas quelque chose que l'on fait seul. Cherchez des occasions d'apprendre et d'agir avec d'autres personnes, que ce soit au travail, à l'école, au sein d'une organisation, dans votre quartier ou dans votre collectivité. Travailler ensemble permet d'approfondir la compréhension, de renforcer les relations et de transformer l'apprentissage en actions concrètes.

Cela peut notamment inclure :

- Participer à des événements communautaires, à des discussions ou à des activités d'apprentissage organisés par des peuples et des organisations autochtones.
- Créer un espace propice aux discussions sur la vérité, la réconciliation et les répercussions persistantes du colonialisme.
- Soutenir les entreprises, les artistes, les auteurs, les organisations et les initiatives communautaires autochtones.
- Établir des relations respectueuses avec les communautés autochtones locales et se renseigner sur les nations, les histoires et les territoires liés aux endroits où vous vivez et travaillez.
- Partager des ressources et des occasions d'apprentissage avec les autres afin de favoriser une plus grande sensibilisation et une meilleure compréhension.

Une action significative ne nécessite pas toujours des initiatives de grande envergure. De petits gestes cohérents, posés aux côtés d'autres personnes, peuvent aider à renforcer les relations, à créer des communautés plus inclusives et à contribuer au travail continu de réconciliation.

Engagement en faveur de la réconciliation

Utilisez les questions ci-dessous pour transformer votre réflexion en engagement personnel. Notez vos propres réponses et relisez-les tout au long de l'année.

- Une chose que je vais continuer d'apprendre :
- Une hypothèse ou un point de vue sur lequel je vais réfléchir :
- Une mesure que je vais prendre :
- Une façon dont je vais poursuivre ce travail au-delà du 30 septembre :

Plaider en faveur de l'action

La réconciliation implique également de demander aux gouvernements et aux institutions d'assumer leurs responsabilités. Les « appels à l'action » de la Commission de vérité et de réconciliation offrent un cadre permettant aux gouvernements, aux organisations et aux particuliers de réfléchir aux mesures concrètes à prendre.

Une façon de soutenir la réconciliation consiste à militer en faveur de progrès concernant un « appel à l'action » qui vous tient à cœur. Les différents appels à l'action s'adressent à divers publics, notamment les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et municipaux, ainsi que les écoles, les établissements d'enseignement postsecondaire, les systèmes de santé, les églises, les entreprises, les médias et les ordres professionnels. Comprendre qui est responsable d'un appel à l'action particulier peut contribuer à rendre les efforts de mobilisation plus efficaces.

Here are some steps to get started:

1. **Choisissez un ou deux appels à l'action qui vous tiennent à cœur.**
Renseignez-vous sur ce qu'ils préconisent et déterminez quel gouvernement, quelle institution ou quel secteur est responsable de leur mise en œuvre.
2. **Trouvez la personne décisionnaire appropriée.** Selon l'appel à l'action, il peut s'agir de votre député, d'un représentant provincial ou territorial, d'un conseil municipal, d'un conseil scolaire, de votre employeur, d'une association professionnelle ou d'un autre organisme.

3. **Découvrez l'état d'avancement actuel.** Passez en revue les mesures qui ont été prises, les engagements qui ont été pris et les lacunes qui subsistent.
4. **Formulez votre demande de manière précise.** Demandez quelles mesures sont prises, quels progrès ont été réalisés et quelles autres mesures sont prévues.
5. **Expliquez pourquoi cette question vous tient à cœur.** Pas besoin d'être un expert. Un message respectueux expliquant pourquoi la réconciliation et la responsabilisation sont importantes peut avoir un impact considérable.

Un exemple de message pourrait commencer ainsi :

Je vous écris en tant qu'électeur pour m'enquérir des progrès réalisés par le gouvernement du Canada concernant l'appel à l'action [#]. J'aimerais savoir quelles mesures concrètes sont prises pour faire avancer cet appel à l'action et quelles autres mesures le gouvernement compte prendre. La réconciliation exige un engagement continu et une responsabilisation, et j'espère que vous continuerez à militer en faveur de progrès significatifs.



Action organisationnelle

La réconciliation n'est pas une responsabilité individuelle. Les organisations jouent également un rôle important dans la promotion de la réconciliation par le biais de leurs politiques, de leurs pratiques, de leurs relations et de leurs processus décisionnels. Pour que les mesures prises soient efficaces, il faut aller au-delà de la sensibilisation et des bonnes intentions afin d'examiner les systèmes, de s'attaquer aux obstacles et de créer des environnements où les peuples autochtones sont respectés, inclus et soutenus.

Les mesures prises par les organisations peuvent notamment inclure :

- Examiner les politiques, les programmes et les pratiques afin de cerner et d'éliminer les obstacles qui touchent les peuples autochtones.
- Établir des relations respectueuses, réciproques et durables avec les communautés et les organisations autochtones.
- Soutenir la participation, le leadership et la prise de décision des Autochtones dans les domaines qui touchent les peuples et les communautés autochtones.
- Créer des milieux de travail plus respectueux des différences culturelles, plus inclusifs et plus accueillants.
- Offrir des occasions d'apprentissage continu sur l'histoire, les droits, les cultures et les réalités contemporaines des Autochtones.
- Favoriser le recrutement, la rétention, le perfectionnement professionnel et les possibilités de leadership des Autochtones.
- Intégrer les engagements en matière de réconciliation dans les plans, les priorités et les mécanismes de reddition de comptes de l'organisation.
- Lutter contre la désinformation, les stéréotypes et le négationnisme concernant les pensionnats indiens grâce à un apprentissage fondé sur des données probantes et à un dialogue respectueux.

La responsabilité organisationnelle va au-delà des simples déclarations de soutien. La réconciliation peut se refléter dans la manière dont les décisions sont prises, dans les voix qui sont prises en compte, dans la façon dont les partenariats sont établis et dans la manière dont la responsabilisation est évaluée. Dans la pratique, les organisations peuvent :

- Examiner les pratiques en matière d'embauche, de maintien en poste et de promotion afin de cerner et d'éliminer les obstacles auxquels font face les employés autochtones.

- Tenir compte des points de vue et de l'expertise des Autochtones lors de l'élaboration des politiques, des programmes et des services.
- Élaborer des engagements ou des plans d'action en matière de réconciliation et rendre compte régulièrement des progrès réalisés.

La réconciliation significative prend des formes différentes selon les organisations et les secteurs, mais elle est renforcée lorsque les engagements se traduisent dans les actions, les décisions et les relations quotidiennes. En analysant le fonctionnement des systèmes et en identifiant les domaines où des changements s'imposent, les organisations peuvent contribuer à la réconciliation de manière concrète et durable.

Poursuivre le travail

La réconciliation ne s'arrête pas le 30 septembre, ni après la lecture de ce guide. Alors que nous poursuivons ce travail tout au long de l'année, les choix que nous faisons, les conversations que nous avons, les relations que nous tissons et les mesures que nous prenons contribuent tous à faire avancer la réconciliation.

Même s'il y aura toujours davantage à apprendre, cet apprentissage doit également déboucher sur des mesures concrètes. Depuis des générations, les peuples autochtones et les survivants font part de leurs vérités et lancent des appels au changement; on ne peut pas continuer à laisser aux peuples autochtones la responsabilité d'expliquer pourquoi la réconciliation est nécessaire ou ce qui doit changer.

Pour aller de l'avant, vous pouvez commencer par réfléchir à ce que vous retiendrez de cette trousse d'outils. Qu'il s'agisse de continuer à vous renseigner sur les appels à l'action, de contester la désinformation lorsque vous y êtes confronté, de nouer des relations significatives, d'appuyer les initiatives menées par les Autochtones ou de demander aux gouvernements et aux institutions ce qu'ils font pour faire avancer la réconciliation, l'essentiel est de poursuivre ce travail au-delà de ce moment précis et de transformer ce que vous avez appris en actions concrètes.

De l'engagement à la responsabilisation

La réconciliation exige également que nous examinons ce qui a changé tout en continuant à nous demander ce qui n'a pas changé. Les 94 appels à l'action tracent la voie à suivre et cernent les domaines dans lesquels les gouvernements, les institutions, les organisations et les Canadiens ont des responsabilités. Plus d'une décennie après la publication de ces appels à l'action, il reste important de comprendre quels progrès ont été réalisés, ce qui reste à faire et ce qui doit encore être accompli.

La responsabilisation peut commencer par poser des questions pertinentes sur les engagements pris et les mesures qui en ont découlé. Il s'agit notamment de demander comment les progrès sont mesurés, qui est chargé d'assurer le suivi, ce qui reste à faire et quelles sont les prochaines étapes.

Au sein de nos milieux de travail, de nos écoles, de nos organisations, de nos collectivités et de nos gouvernements, ces questions peuvent contribuer à faire passer la réconciliation au-delà des engagements et des discussions. Une réconciliation significative doit se refléter non seulement dans ce qui est dit ou promis, mais aussi dans les mesures prises, les progrès réalisés et les changements que les peuples et les collectivités autochtones peuvent constater et vivre concrètement.

La réconciliation se poursuit

Le 30 septembre est une journée importante pour rendre hommage aux survivants, se souvenir des enfants qui ne sont jamais rentrés chez eux et réfléchir aux répercussions persistantes des pensionnats indiens. C'est aussi l'occasion de rappeler que la vérité et la réconciliation exigent une attention, un engagement et des mesures tout au long de l'année. Grâce aux témoignages des survivants et au travail de la Commission de la vérité et de la réconciliation, le Canada dispose désormais d'une voie à suivre. Les appels à l'action ont permis de cerner les domaines où des changements s'imposent, et il nous incombe désormais de veiller à ce que les préoccupations exprimées continuent de déboucher sur des mesures concrètes.

À l'avenir, la réconciliation exige que nous continuions d'apprendre, de poser des questions difficiles, de lutter contre la désinformation, de tisser des liens significatifs et de suivre de près les engagements pris par les gouvernements et

les institutions. Cela signifie également continuer à nous demander si ces engagements se traduisent par de réels progrès et changements.

Mais surtout, ce travail ne peut pas s'arrêter à cette trousse d'outils ni au 30 septembre. La réconciliation est un processus continu, et il incombe à chacun d'entre nous de réfléchir à ce que nous allons mettre en œuvre, aux mesures que nous allons prendre et à la manière dont nous allons continuer à contribuer à cet effort.



L'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) est un organisme autochtone national qui représente la voix politique des femmes autochtones dans toute leur diversité au Canada. L'AFAC défend les intérêts des Premières Nations – tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des réserves, qu'elles aient ou non le statut d'Indienne, y compris celles privées de leurs droits – ainsi que des Métis et des Inuits partout au Canada, et travaille en collaboration avec eux. En tant que regroupement d'organisations de femmes autochtones de partout au Canada, l'AFAC œuvre à améliorer, à promouvoir et à favoriser le bien-être social, économique, culturel et politique des femmes autochtones, dans toute leur diversité, au sein de leurs communautés respectives.



Pour obtenir de plus amples renseignements sur les activités de l'AFAC liées à la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, ou si vous avez des questions au sujet de cette trousse d'outils, veuillez communiquer avec :

policy@nwac.ca

L'Association des femmes autochtones du Canada
120 Promenade du Portage, Gatineau, QC J8X 2K1
reception@nwac.ca
www.nwac.ca